Études françaises



Présentation. Gaston Miron: un poète dans la cité

Claude Filteau et le comité de rédaction

Volume 35, numéro 2-3, 1999

Gaston Miron : un poète dans la cité

URI : https://id.erudit.org/iderudit/036135ar DOI : https://doi.org/10.7202/036135ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé) 1492-1405 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Filteau, C. & le comité de rédaction (1999). Présentation. Gaston Miron : un poète dans la cité. Études françaises, 35(2-3), 7–9. https://doi.org/10.7202/036135ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Présentation

CLAUDE FILTEAU ET LE COMITÉ DE RÉDACTION

N A VOULU lui conférer tous les titres. Le discours culturel se porte toujours garant de son nom. À outrance peut-être. C'est pourquoi sans doute nous n'avons pas, face à l'œuvre de Miron, face aux textes bouleversants de «La marche à l'amour», par exemple, la distance et la confiance qu'il faudrait, comme si la lecture critique de Miron nous était, si l'on peut dire, soutirée et interdite.

En se multipliant à l'excès et en fracassant les frontières du discours sur la littérature, l'écrivain a masqué tout le champ institutionnel. Un homme à tout faire, tel était Miron. Il craignait tellement de ne pas «bien» écrire, de ne pas «bien» servir la langue française, de ne pas être à la hauteur de l'Histoire, qu'il s'acharnait à occuper l'espace littéraire en son entier, de la production matérielle des textes aux processus de leur réception et de leur reproduction. Et cette «occupation» — au sens fort — répondait sans doute à une hantise de la paralysie, de l'aphasie, de la désincarnation, du rejet. Avait-il peur que nous l'abandonnions? Nous ne l'avons pas fait. Aujourd'hui, comme le disait très justement Pierre Nepveu dans le texte qu'il lui consacrait peu de temps après sa mort, il semble que Miron ait transmis à la fois sa très grande confiance, sa «visée à long terme», et son « pur effroi face à l'impossibilité d'accéder au langage écrit 1».

La tâche que s'était fixée Miron: défendre le Québec et ses écrivains, créer un champ littéraire québécois, donner à la littérature québécoise sa pleine autonomie face à la grande noirceur politique et cléricale des années trente et des années cinquante, puis contre une certaine conception

^{1.} Pierre Nepveu, «L'héritage de la confiance», Spirale, nº 153, mars-avril 1997, p. 3.

technocratique du rôle de l'État dans les années soixante et, ajouteronsnous, contre une certaine médiatisation de la politique à l'époque de Pierre-Elliott Trudeau; bref cette tâche faisait de Miron une sorte d'illustration de ce que fut l'institutionnalisation de la littérature québécoise au cours de la Révolution tranquille. Or, c'est peut-être le pire des hommages que l'on puisse rendre à un écrivain, à un poète surtout, que de le confondre ainsi avec l'Institution littéraire.

«Un nouveau Crémazie nous est né!» Miron aimait rappeler cette phrase d'un critique montréalais à son endroit: elle formule bien le malentendu dont le poète fut victime aussi bien auprès des écrivains de sa génération (trop patriotique, trop épique, trop oral, etc.) que des écrivains de la génération suivante (pas assez formaliste, pas assez intellectuel, etc.). Or, le plus «institutionnel» de nos poètes, le plus récompensé en prix littéraires, si l'on veut voir les choses ainsi, fut aussi de son vivant le moins étudié de nos écrivains. Et si à l'étranger, en revanche, il fut souvent cité (il n'y a pas d'anthologies de poètes francophones qui ne contienne «Les siècles de l'hiver»), ce fut en partie pour conforter une certaine idée que la France se faisait de la littérature francophone, dans les années 1960-1970, comme d'une littérature périphérique. Miron poète exotique?

Miron, il faut le dire, a entretenu une longue et fructueuse relation avec l'université. Il ne fait pas de doute qu'il recherchait la compagnie des universitaires dont il s'amusait souvent à défier les connaissances littéraires. Lui qui connaissait bien la situation des lettres au Québec se faisait un malin plaisir de remettre à sa place, à partir du point de vue de l'expérience, le professeur trop empressé de formuler des théories. Ces interventions se voulaient décisives. Mais il a eu beau vouloir représenter, dans ses prestations publiques, une forme de marginalité résistante, jouer à l'homme libre, il ne fait aucun doute qu'un certain univers du savoir le fascinait. Les universitaires ne partageaient-ils pas la même foi dans la parole orale, dans une littérature apte à se faire entendre? Certes, ces derniers parlaient parfois trop bien et ce langage éthéré, dans l'optique de Miron, semblait les mettre à l'abri du doute et des grandes questions d'identité et d'affirmation qui ne cessaient pas de préoccuper sa poésie. Mais il n'en reste pas moins qu'il a vu dans leur discours une possibilité de reconnaissance inégalée pour la littérature. Il n'est pas indifférent de rappeler que les premières publications — ô combien difficiles — de ses livres ont été encadrées par l'université: L'homme rapaillé, aux Presses de l'Université de Montréal en 1970, et Courtepointes, aux Éditions de l'Université d'Ottawa en 1976. Bien plus, c'est sur le plan de l'écriture même que le rapport à l'université est le plus frappant. Dans les deux cas, le texte mironien a été assorti d'un discours critique lui fournissant en quelque sorte une lecture prédéterminée.

Ce numéro d'Études françaises n'a donc pas pour but de «consacrer» davantage une œuvre qui a déjà acquis sa propre reconnaissance institutionnelle. Il s'agit plutôt d'ouvrir un «chantier Miron», puis de montrer que son œuvre est forte, parce qu'elle contient une poétique profondément critique à l'égard des institutions littéraires québécoises ou canadiennes, à l'égard de la doxa nationaliste où on a voulu parfois l'enfermer, mais aussi parce qu'elle se fonde sur un territoire, voire un terreau alimenté aux sources de la poésie populaire aussi bien que de la poésie dite savante. Aux «Lectures» s'ajoutent des «Documents» visant à illustrer la complexité de la relation mironienne à la poésie, son travail de styliste et la dimension internationale de son œuvre. Dans une section intitulée «Résonances», le lecteur trouvera un florilège de textes inédits offerts à Gaston Miron par quelques-uns de ses amis les plus proches.

«Il n'y a pas d'écrivain canadien», écrivait un jour Robertson Davies. L'écrivain québécois existe-t-il davantage? Il ne suffit pas qu'il soit «légitimé» par les institutions. Contrairement à l'écrivain français ou à l'écrivain anglais, l'écrivain québécois, si l'on s'en réfère à Miron, ne conquiert son statut d'écrivain — et son humanité — que polémiquement. «Quand il ne sera plus là, déclarait Jacques Brault en 1965, balançant son corps et pagayant des bras pour accompagner son discours poétique, quand il verra bien en face la vérité de ses contradictions, nous et d'autres qui viendront nous entendrons encore cette poésie où rien de petit et de mesquin n'a prise, où tout malgré les souffrances mises à nu, concourt à hausser l'âme vers l'humain². » Car le projet fondamental de Miron était, ne l'oublions pas, de favoriser l'avènement d'une parole libre et, pour ce faire, de créer les conditions d'une historicité rendant possible cette affirmation intempestive et exacerbée de la liberté que l'on nomme poésie.

^{2.} Jacques Brault, «Miron le magnifique», 1965-1966, repris dans *Chemin faisant*, Montréal, Éditions La Presse, 1975, p. 48.